



Lettre aux PARTICIPANTS aux JOURNÉES COYOTE 2026

Chers amis, chers pilotes, pour la 29^{ème} année, nous vous donnons rendez-vous à Nogaro, les 8 & 9 Août 2026.

Merci toutefois de porter une attention particulière à la fiche d'inscription ainsi qu'au règlement et de bien vouloir joindre « l'ensemble des renseignements et documents demandés ». Vous pourrez télécharger les fiches supplémentaires pour les passagers Side-Car sur notre site www.coyoteracingteam.com.

Pour la piste :

Les machines engagées pour les démonstrations doivent être sorties avant le **31/12/1984** (sont exclus système d'injection et fourche inversée). Le COYOTE RACING TEAM se réserve le droit de choix des véhicules admis.

Pour le briefing :

Comme les années précédentes, un briefing se tiendra le **vendredi 7 août à 19 heures** au **contrôle technique**. La présence de tous les pilotes et passagers est obligatoire.

Pour les sessions :

Le programme des manches est susceptible de changer en fonction des conditions météo ou autres aléas.

RAPPEL : toutes les manches sont surveillées par les caméras disposées tout autour de la piste, pour une intervention dans les plus brefs délais des véhicules de sécurité, pompiers et médecin. Le contrôle vidéo sera assuré en binôme avec les commissaires de pistes et un membre du COYOTE RACING TEAM, les conditions étant établies dans le règlement ci-joint.

Des contrôles dynamiques de volume sonore des motos peuvent être effectués par les responsables du circuit ou des membres de l'Association.

La limite sonore est à 97 dB en statique.

Les contrôles seront effectués en dynamique par les sonomètres placés en bordure de piste. Pour les deux premiers dépassements de la limite le pilote incriminé sera exclu du roulage, si un troisième dépassement intervient, la préfecture sera directement avertie et fera intervenir la gendarmerie pour fermer la manifestation.

Pour la sécurité et le bon déroulement des séances :

Nous avons pu constater les énormes progrès que vous avez effectués sur la préparation de vos machines et sur vos équipements depuis plusieurs années. Mais nous allons renouveler les consignes prioritaires :

1. CASQUE INTÉGRAL HOMOLOGUE (modulable interdit)
2. COMBINAISON OU BLOUSON ET PANTALON ATTACHES
3. PROTECTION DORSALE (sous la combinaison)
4. BOTTES
5. GANTS

CES 5 ÉLÉMENTS SONT OBLIGATOIRES.

ATTENTION

UN VRAI BAC À HUILE, sauf pour les 2 temps, AVEC MOUSSE ABSORBANTE ET BOUCHON DE VIDANGE EST OBLIGATOIRE.

Pour le confort et la sécurité dans l'enceinte du circuit :

Nous vous rappelons que

- La conduite de mini-motos par des personnes mineures est interdite dans les paddocks,
- Les animaux non tenus en laisse sont interdits,
- Pour arrimer les tentes et barnums, des plots en béton sont à votre disposition. Il est interdit de faire des trous dans le bitume !
- Pas de barbecue posé au sol !
- Pour les propriétaires de camping-car, il est **formellement interdit de vider les W.C. chimiques ou autres** dans l'enceinte du circuit.

LOCATION DE BOX :

Le prix de la location est de 250 € pour les 3 jours, en sachant que vous pouvez être jusqu'à **8 motos par box**.

Nous vous invitons à vous regrouper et à vous associer pour la location. Cette formule vous permet de vous protéger de la chaleur ou hélas de la pluie. En résumé, d'avoir un meilleur confort pendant la manifestation. Vous pourrez vous éviter le transport et le montage des barnums et tout autre désagrément.

L'accès à la piste est **interdit** par la voie de ces box privés. Et il vous sera interdit de les ouvrir côté piste, le temps des séances de roulage.

Un responsable de box devra régler l'ensemble du montant de la location du box, un chèque de 600 € de caution vous sera demandé. Un état des lieux sera effectué à la remise et à la restitution du box. Le responsable du box devra régler l'ensemble du box (250 €) afin de nous faciliter la gestion.

ASSURANCE : SE REPORTER A L'ARTICLE 8 DU RÈGLEMENT.

BOURSE D'ÉCHANGE :

Sur l'ancien paddock, la surface des emplacements sera limitée. Nous vous demandons de vous en tenir aux consignes des placeurs afin de respecter les voies de circulation et les règles de sécurité. Vos demandes de réservation devront nous être obligatoirement retournées par courrier postal. Aucune lettre de confirmation ne vous sera envoyée.

Pour les professionnels, des reçus seront établis à votre nom sur votre demande (voir fiche d'inscription « bourse ») et vous seront délivrés à votre arrivée.

APÉRITIF COYOTE :

Un apéritif sera offert à tous les participants des journées Coyote vers **19 heures le samedi 8 août**. Un moment très convivial à ne pas rater !

A très bientôt à Nogaro

LE COYOTE RACING TEAM



PROGRAMME

29ème JOURNÉES COYOTE RACING TEAM 8 & 9 août 2026

La 29ème édition des Journées Coyote... C'est reparti !!!

Nous tenons encore une fois à vous remercier de votre fidélité, car, sans vous, ces journées ne pourraient plus exister.

Les années passent mais l'envie de partager avec vous des merveilleux moments de convivialité et de bonne humeur est toujours là. Notre association a évolué au fil du temps mais nous souhaitons toujours partager et échanger avec vous, notre passion des belles motos devenues pour certaines mythiques.

Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau vous accueillir sur le circuit Paul Armagnac à Nogaro et nous souhaitons pouvoir le faire encore pendant de nombreuses années.

Durant ce week-end de deux jours, qui, nous espérons vous permettra de profiter d'un grand moment pour lequel vous garderez d'excellents souvenirs, vous aurez à votre disposition sur le site la bourse d'échange dans l'ancien paddock, des buvettes et snacks sur l'ensemble du circuit, le village Coyote sur le nouveau paddock pour venir nous rendre visite, des belles machines exposées, des pilotes et techniciens que vous pouvez venir rencontrer.

Profitez pleinement de ce week-end, amusez-vous dans le respect de tous, ces 29ème Journées Coyote sont là pour ça.

Bonne manifestation.

LE COYOTE RACING TEAM



Vendredi 7 août 2026 :

- Accueil des participants
- Contrôle technique toute la journée
- Briefing pilotes sur la pitlane à 19h00 : **présence obligatoire de tous les participants**
- Concert

Samedi 8 août 2026 :

- Contrôle technique possible pour les arrivants
- Ouverture des roulages à 09h00
- Pause repas de 12h00 à 14h00
- Reprise des roulages de 14h00 à 18h00
- Apéro pilote, tirage de la tombola et présentation des motos sur la pitlane à **19h00**
- Concert

Dimanche 9 août 2026 :

- Ouverture des roulages à 09h00
- Pause repas de 12h00 à 14h00
- Reprise des roulages de 14h00 à 17h55
- Parade de fin de 17h55 à 18h00

Les moteurs ne doivent pas être allumés avant l'ouverture et après la fin des roulages, ainsi que pendant les pauses repas. Pour le bien-être de tous, merci de ne pas laisser traîner vos poubelles et d'utiliser les containers prévus à cet effet

Un petit rappel pour les roulages

En cas de souci sur la piste, merci de vous positionner sur la droite de la piste aussi rapidement que possible pour laisser la piste disponible.

DRAPEAUX EN USAGE SUR LES ÉPREUVES MOTOCYCLISTES

SIGNAUX D'INFORMATION



Signal de départ d'une course. Fermeture de la piste aux non-compétiteurs.



Fin de la course ou des essais. En vitesse, ouverture de la piste aux non-compétiteurs.



Signal de dépassement.



La piste est libre de tout danger.

SIGNAUX SPÉCIFIQUES



Vitesse : Un véhicule est au ralenti sur la piste, le dépassement de celui-ci est autorisé.



Vitesse : Gouttes de pluie affectant la surface de cette section du circuit.



Vitesse : Panneau présenté avec l'ensemble des drapeaux jaunes agités quand un safety-car emprunte la piste. Le dépassement du safety-car est interdit. Le dépassement entre pilotes est interdit.



Courses sur piste : Annonce le dernier tour.

SIGNAUX DE DANGER



Motocross - fixe : Danger immédiat, ralentir et défense de dépasser.
Agité : Danger immédiat, ralentir et défense de dépasser. Le pilote n'est pas autorisé à sauter, les roues de la moto doivent rester en contact avec le sol.



Attention ! Piste glissante, changement d'adhérence.
Vitesse : Changement d'adhérence pour toute autre raison que la pluie.



Motocross - fixe : Personnel médical sur la piste, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.



Motocross - agité : Ce drapeau est utilisé pour appeler les secours. Roulez avec une extrême prudence, défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.

SIGNAUX D'INJONCTION



Signal d'interruption d'une course ou d'une séance d'essai.



Signal d'arrêt pour le motorcycle portant ce numéro. Le pilote doit rentrer aux stands et ne pourra plus repartir.



Le pilote portant le numéro indiqué par le commissaire doit immédiatement quitter la piste.

PRÉSENTATION DES DRAPEAUX



Drapeau fixe



Drapeau agité en 8



Double drapeau jaune agité



Drapeau agité de haut en bas

LA CHARTE DU SPORTIF FFM

Tout sportif, débutant ou champion, s'engage à :

- se conformer aux règlements
- respecter les décisions des officiels
- respecter adversaires et partenaires
- refuser toute forme de violence, de tricherie et de dopage
- être maître de soi en toutes circonstances
- être loyal dans le sport et dans la vie
- respecter l'environnement

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

La Fédération Française de Motocyclisme tient à affirmer son implication dans le combat contre les violences et les comportements discriminants, qu'ils soient à caractère raciste, religieux, sexiste ou sexuel. Elle érige également la laïcité comme principe fondamental et fournit à tous ses licenciés des documents téléchargeables pour repérer et combattre tous ces types de dérives inadmissibles. Vous les trouverez sur le site de la Fédération. www.ffmoto.org Une adresse mail a également été créée pour recueillir vos témoignages : violences@ffmoto.com



DEMANDE INSCRIPTION
PASSAGERS SIDE-CAR supplémentaires
JOURNÉES COYOTE
8 & 9 AOÛT 2026



PILOTE Nom : _____ Prénom : _____

PASSAGER __ Assurance complémentaire* OUI NON

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

@Mail : _____

Téléphone (portable ou fixe) : _____

PASSAGER __ Assurance complémentaire* OUI NON

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

@Mail : _____

Téléphone (portable ou fixe) : _____

PASSAGER __ Assurance complémentaire* OUI NON

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____


Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

@Mail : _____

Téléphone (portable ou fixe) : _____

Je joins ma demande d'inscription accompagnée mon règlement : 1 chèque

	Je joins ma demande d'inscription accompagnée mon règlement : 1 chèque		
	Inscription PASSAGER supplémentaire	__ x	10 € =
	Assurance facultative* (par personne)	__ x	40 € =
	TOTAL à régler		___ €
A l'ordre du Coyote Racing Team , paiement en espèces sur place pour les participants étrangers			

* : Assurance Accident : 10 000 € en cas de décès, 50 000 € en cas d'invalidité, 100 000 € en cas d'invalidité totale

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter

Date : _____ Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Coyote Racing Team

A retourner par la Poste à :
 COYOTE RACING TEAM chez Christophe Terrien
 11 bis Laborde 33230 ST MÉDARD DE GUIZIÈRES
 📞 06.14.57.31.51

